

# PLAN HANDICAP 3 ANS APRÈS !



## Pourquoi le handicap ?



La majorité départementale a fait du handicap sa priorité numéro 1 depuis 2021. C'est à la fois le choix du cœur et le choix de la raison.

**Le choix du cœur** car il répond à une conviction profonde : l'attention portée aux personnes les plus fragiles

témoigne de l'humanité d'une société. La Bretagne et le Finistère sont des terres d'humanisme où l'on prend soin des plus vulnérables. En agissant aussi fortement dans le champ du handicap, nous sommes fidèles à notre vocation collective.

**Le choix de la raison** car nous devons réparer les politiques publiques qui fonctionnent mal. Et il faut bien l'admettre, l'état du service rendu aux Finistériens en situation de handicap n'était pas à la hauteur. Malgré l'engagement des agents du Département, du secteur médico-social et des associations, les délais d'instruction des dossiers à la MDPH étaient trop longs, des centaines de places d'accueil manquaient, et les aidants avaient besoin de plus de soutien. Au plan national, malgré les promesses faites depuis la grande loi « CHIRAC » dont nous fêtons les 20 ans cette année, et de réels progrès, il reste beaucoup de travail.

**Avec le plan Handicap lancé à Pleyben en mars 2022, le Département a voulu agir** pour répondre à ces trois difficultés. Depuis le début du mandat, le budget départemental consacré au handicap a augmenté de 32 %, passant de 163 M€ en 2021 à 215 M€ en 2025. Et nous enregistrons de premiers résultats : la MDPH du Finistère est devenue l'une des plus performantes de France, 351 nouvelles places d'accueil ont déjà été créées, et le Département a renforcé son soutien aux aidants. Bien sûr, il reste beaucoup de choses à faire. Nous devons intensifier nos efforts en particulier sur l'hébergement des personnes en situation de handicap et l'accompagnement des aidants. C'est la feuille de route que nous nous sommes fixés pour la suite de notre mandat.

**Nathalie Carrot-Tanneau**  
Vice-présidente chargée du handicap

**Maël DE CALAN**  
Président du Département

## BILAN PUBLIC PLAN HANDICAP 21 MARS 2025

À l'occasion des 20 ans de la loi sur le handicap et du 3<sup>e</sup> anniversaire de son plan Handicap, le Département organise un bilan public avec les organismes partenaires, et ouvert à tous pour rendre des comptes sur les engagements pris.

Retrouvez le programme de l'évènement et toutes les informations pratiques au dos de ce document.



DÉPARTEMENT  
**Finistère**  
Penn-ar-Bed



## PILIER 1 MDPH du Finistère : renforcer la qualité de service

Réduire les délais de traitement des dossiers et améliorer la qualité de l'accompagnement de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) étaient les premiers objectifs du plan d'action Handicap lancé par le Département. Promesse tenue.

### Réduire les délais de traitement

La MDPH accueille, informe et accompagne les personnes handicapées et leurs familles. Dès le début du mandat, une nouvelle organisation a été mise en place au sein de la MDPH et des recrutements ont été effectués (infirmières, médecins généralistes, référents dossiers...). La promesse de passer de 7 mois de délai de traitement des dossiers en juillet 2021 à moins de 3 mois a été tenue, alors même que leur nombre a augmenté de plus de 20 % sur la même période. Le délai moyen de traitement sur l'ensemble de l'année 2024 est de 3 mois. Cette baisse concerne toutes les prestations, et classe désormais la MDPH 29 parmi les plus performantes de France.

### Améliorer l'accueil des usagers

#### ACCUEIL PHYSIQUE

En complément du site de la MDPH à Quimper, les personnes en situation de handicap et leurs familles peuvent désormais s'adresser à 6 nouveaux points d'accueil, au sein des Centres départementaux d'action sociale (CDAS) de Brest, Landerneau et Morlaix. Un septième point d'accueil ouvrira à Carhaix en 2025. La MDPH a par ailleurs commencé à généraliser l'accueil des parents faisant une première demande pour leur enfant.

#### ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

Depuis février 2023, la plateforme téléphonique de la MDPH est ouverte en continu du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30. L'extension des horaires d'accueil s'est accompagnée de la mise en place d'un serveur vocal interactif qui offre une réponse rapide et précise aux questions les plus fréquentes.  
**02 98 90 50 50**

#### ACCUEIL NUMÉRIQUE

Le site Internet est accessible, et des conseillers numériques accompagnent les usagers pour effectuer leurs démarches en ligne. La MDPH travaille également avec les usagers pour simplifier les courriers de notification.  
**[www.mdp29.fr](http://www.mdp29.fr)**



## PILIER 2 Ouvrir avec l'Etat près de 700 nouvelles places d'accueil et d'hébergement

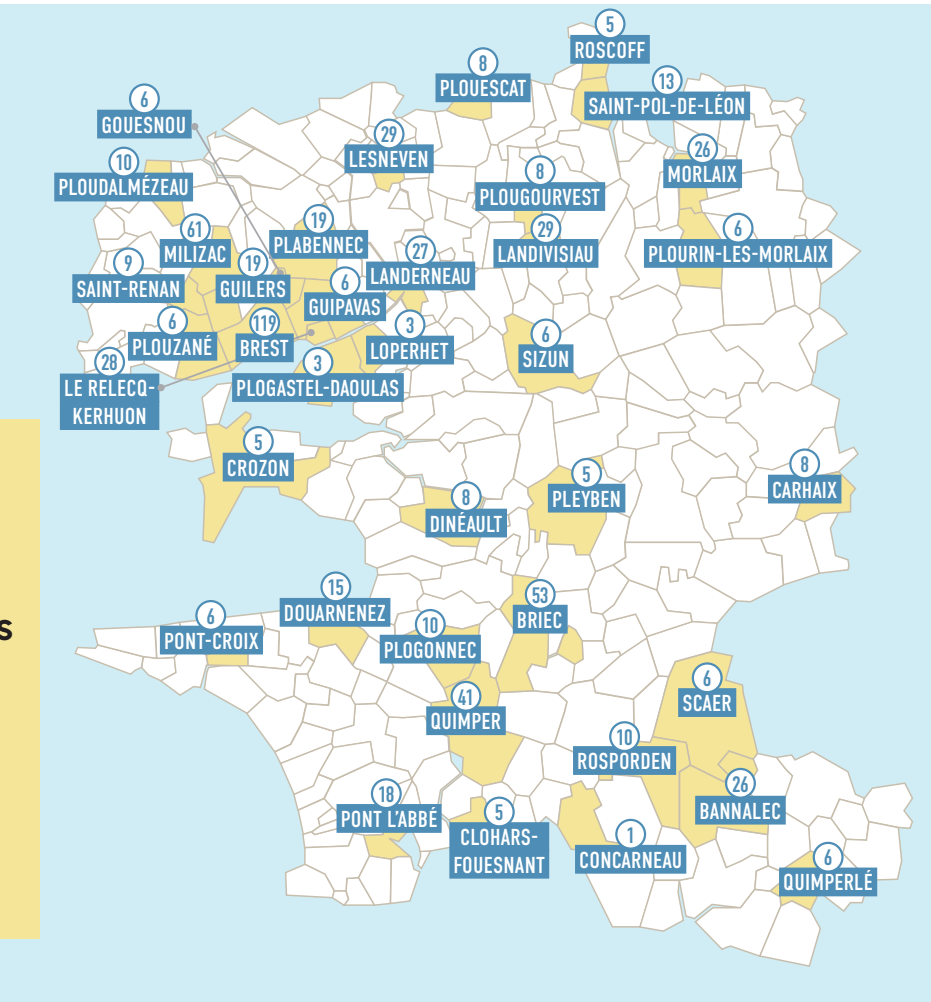
Il était urgent de répondre au manque dramatique de places d'accueil et d'accompagnement adaptées dans le Finistère.

En fonction de sa situation, une personne en situation de handicap peut avoir besoin d'être accueillie temporairement ou plus longuement au sein d'un établissement médico-social équipé pour lui offrir un accompagnement adapté. En 2021, l'offre d'hébergement et d'accueil pour les personnes handicapées était très inférieure aux besoins, trop peu inclusive et laissait de nombreuses familles sans solution. Afin d'y répondre, le Département s'est fixé trois objectifs :

- débloquer l'offre en investissant massivement afin de créer près de 700 places ;
- ouvrir des places qui répondent aux besoins d'inclusion (dans la vie sociale, professionnelle...) des personnes en situation de handicap ;
- permettre aux adultes qui étaient maintenus dans un établissement pour enfants faute de place, d'être accueillis dans un établissement correspondant à leur âge et à leurs besoins.

La création de ces places prend évidemment beaucoup de temps, mais elles ont toutes été « notifiées » aux associations gestionnaires, ce qui signifie que le Département et l'Etat sont engagés fermement à les ouvrir.

Parallèlement, le Département a aussi financé les augmentations de salaire du « Ségur » au bénéfice des professionnels, pour renforcer l'attractivité des métiers.



## PILIER 3 Renforcer le soutien aux aidants

Le Département est engagé auprès des associations pour mieux soutenir les aidants qui constituent souvent la « première ligne » sans toujours être suffisamment reconnus ou soutenus.



### Faciliter l'accès aux solutions de répit

Les proches aidants de personnes en situation de handicap expriment un besoin de répit, pour préserver leur santé, leur entourage, et leur vie professionnelle et personnelle. Le Département s'est d'abord engagé pour développer l'offre de répit, et ensuite pour faire connaître les solutions existantes notamment avec Ker'Aidants. Cette nouvelle plateforme lancée en 2023 par le Département et l'ARS vise à recenser et promouvoir l'offre de répit disponible sur tout le territoire à destination des aidants. [www.keraidants.fr](http://www.keraidants.fr)

### Soutenir les associations d'aidants

En 2022, la collectivité a également initié un appel à projets annuel porté conjointement avec le Crédit Mutuel de Bretagne Arkéa. 22 associations en 2022, 14 en 2023 et 18 en 2024 ont ainsi reçu un soutien financier du Département et du Crédit Mutuel Arkéa afin de développer diverses actions ou activités soulageant les aidants. En 2025, le Département a décidé d'instaurer une aide directe supplémentaire aux associations d'utilisateurs.

# INVITATION

au bilan public du plan Handicap  
et au 20<sup>e</sup> anniversaire de la loi du 11 février 2005

le 21 mars 2025 à Pleyben

L'accès est limité à 600 places mais l'évènement sera diffusé sur  
[www.finistere.fr/handicap](http://www.finistere.fr/handicap)

Inscription et détail sur

[www.finistere.fr/handicap](http://www.finistere.fr/handicap)



**Horaire : 13h30**



**Salle Arvest - 17 Rue de l'Eglise**